

Comment s'inscrire ?

PROCEDURE POST-3° : entrée en 2^{nde}

1. A l'issue du conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 3^{ème}, **saisie des vœux** définitifs des élèves **par le collège d'origine** sur le serveur du Rectorat **AFFELNET 3°** (du 29/05 au 12/06/19).
2. **Résultat** de l'affectation dans les **établissements d'accueil** le 27/06/19
3. Communication aux familles sur le portail affelmap.orion.education.fr (INE élèves) le 28 juin 2019
4. Distribution des dossiers aux familles à l'issue du DNB pour **inscription au lycée** le 1^{er} et 2/07/2019 selon le collège

NB : Retrait des dossiers d'inscriptions :

- Collèges du secteur géographique : directement donné par le collège d'origine le 28/06 à l'issue du DNB
- Collèges hors-secteur géographique : dossier remis après contact avec le lycée d'accueil à partir du 28/06 et jusqu'au 2/07.

PROCEDURE POST-2° : entrée en 1^{ère}

1. A l'issue du conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 2^{nde}, **saisie des vœux** définitifs des élèves **par le lycée d'origine** sur le serveur du Rectorat **AFFELNET 2°** (du 29/05 au 12/06/19)
2. **Résultat** de l'affectation dans les **établissements d'accueil** le 27/06/19
3. Communication aux familles sur le portail affelmap.orion.education.fr (INE élèves) le 28 juin 2019
4. **inscription des élèves** suivant le **planning** affiché au lycée

ENTREE DANS L'ACADEMIE DE LILLE

La procédure **AFFELMAP** est mise en place. Un lien de connexion est disponible sur

<http://affelmap.orion.education.fr/>

La demande et la réception par l'établissement d'origine du mot de passe s'effectueront à partir du 29 mai 2019. La saisie des vœux sera possible uniquement du 29 mai au 12 juin 2019.

